

LOGIC INSTRUMENT

Société anonyme

Au capital de : UN MILLION CENT QUARANTE-NEUF MILLE
VINGT-DEUX Euros ET CINQUANTE Centimes

Siège social : 43, avenue de l'Europe
95330 DOMONT

SIREN N° : 341 762 573 R.C.S. PONTOISE
(87 B 01203)

**RAPPORT DE GESTION PRÉSENTÉ
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 25 JUIN 2012**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte, d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de son évolution prévisible, des événements importants survenus depuis la clôture dudit exercice, des activités de recherche et de développement et pour soumettre, d'autre part, à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat dégagé.

L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

I - LES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ :

Votre conseil d'administration est constitué de trois membres :

- Monsieur Michel BAILLY, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Jacques GEBRAN, Directeur Général,
- Monsieur Michel ANDREETTI.

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Michel ANDREETTI viendra à expiration au jour de la réunion de la prochaine assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015 et que les mandats de Monsieur Michel BAILLY et de Monsieur Jacques GEBRAN viendront à expiration au jour de la réunion de la prochaine assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de cet exercice.

En outre, nous vous précisons qu'aux termes de l'assemblée générale mixte du 27 juin 2011, la société OTC Asset Management, société anonyme, au capital de 300 000,- Euros, représentée par Monsieur Michel GOMART, a été renouvelée dans ses fonctions de censeur pour une période de six années, laquelle prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Nous vous rappelons également que le conseil d'administration du 27 juin 2006 a décidé la dissociation des fonctions de président et de directeur général et a nommé Monsieur Michel BAILLY, en qualité de président du conseil d'administration et Monsieur Jacques GEBRAN, en qualité de directeur général.

Monsieur Michel BAILLY, en qualité de président du conseil d'administration, représente le Conseil d'Administration. Monsieur Jacques GEBRAN, en qualité de directeur général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

II - L'ACTIVITÉ ET LE RÉSULTAT DE NOTRE EXERCICE :

Nous avons réalisé au cours de l'exercice 2011 un chiffre d'affaires de 7 613 351,-.

Compte tenu de la production stockée pour 171 042,-, de la production immobilisée pour 123 778,-, des subventions d'exploitation pour 87 509,- et des autres produits pour 18,-, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 8 001 735,-.

Les charges d'exploitation, comprenant les dotations aux amortissements pour 212 566,- et aux provisions sur actif circulant pour 90 336,- et aux provisions pour risques et charges pour 29 337, se sont élevées à : 9 009 630,-.

Le résultat d'exploitation représente une perte de 1 007 895,-.

Le résultat financier représente un produit de 645 897,-.

Le résultat courant avant impôt se solde par une perte de 361 998,-.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 1 205 345,-.

Ainsi, l'exercice 2011 se solde par un bénéfice de 843 347,-.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Société LOGIC INSTRUMENT (Deutschland) GmbH

Nous vous informons que notre société détient une participation de 100 % dans le capital social qui s'élève à 25 000 euros.

Nous vous informons que le chiffre d'affaires réalisé par notre filiale au cours de son exercice social clôturé au 31 décembre 2011 représente 1 830 280,- Euros et que son résultat se solde par un bénéfice de 4 440,- Euros.

Société LOGIC INSTRUMENT, USA, INC.

Nous vous rappelons que notre société détient une participation de 100 % dans le capital de cette filiale.

Nous vous informons que le chiffre d'affaires réalisé par notre filiale au cours de son exercice social clôturé au 31 décembre 2011 représente 5 354 772,- \$ et que son résultat se solde par un bénéfice de 12 395,- \$.

Société LOGIC MILDEF SYSTEMS Ltd

Nous vous rappelons que notre société détient une participation de 49 % dans le capital de cette société.

Nous vous informons que cette filiale ne réalise pas encore de chiffre d'affaires, compte tenu de sa création récente.

IV - INFORMATIONS SUR L'EXERCICE EN COURS ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE :

Éléments significatifs 2011

- 1. Dans un contexte de crise économique difficile, le chiffre d'affaires pour l'année 2011 s'élève à 7,6M€ v/s 9,5M€ au 31 décembre 2010, soit une baisse de 19,6%.
La marge commerciale brute progresse toutefois à 29,4% vs 26,2% au 31 décembre 2010.
- 2. Les effets de la réorganisation annoncée courant 2010 amènent une réduction significative de 18,7% des frais de personnel (1.974K€ vs 2.427K€ au 31 décembre 2010).
- 3. Provisions pour litige : Reprise de provision de 722K€ suite à notification de la Société Générale de ne plus interjeter en appel.

4. Signature d'un nouveau contrat de 785K\$ avec l'Indien Bharat Electronics Limited (BEL). La société a été choisie par BEL pour développer un ordinateur spécifique fonctionnant avec leur application 'BFSR', radar de surveillance 2D portable de courte portée, utilisé par l'armée pour sécuriser les frontières contre les intrusions.

Les premières livraisons sur ce contrat ont commencé au dernier trimestre 2011 et se prolongeront jusqu'en 2014.

- 5. Signature d'un contrat de 325K€ avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) qui porte sur la fourniture d'ordinateurs convertibles, le Fieldbook C1, le dernier ordinateur durci de la gamme Fieldbook.

Il s'agit du premier contrat de LOGIC INSTRUMENT dans le domaine des Eaux et de l'Assainissement pour une grande ville. Cette « première » consolide la position du groupe sur le marché civil et ouvre des perspectives de duplication de cette expérience dans d'autres grandes villes.

La livraison des produits a été réalisée sur le deuxième semestre 2011.

6. Signature d'un contrat d'un montant de 1,05M€ avec le Ministère de l'Intérieur d'Azerbaïdjan. Ce premier contrat signé avec l'Azerbaïdjan porte sur la commande de tablettes PC durcies de la série Fieldbook A1 destinées à équiper les véhicules des forces de police pour permettre une meilleure gestion de la sécurité, notamment à l'occasion du prochain Concours Eurovision 2012 qui se tiendra en mai 2012 à Bakou.

Après une première phase pilote, livrée en 2011, le solde de la commande (957K€) sera entièrement livré au premier semestre 2012.

7. Dépôt du dossier de fin de programme OSEO Innovation relatif au projet TNP générant l'octroi d'une subvention FEDER de 80K€.

8. Réaménagement à effet du 1^{er} mai 2011 du bail commercial conclu avec la SCI Europe 2007, conduisant à une diminution de surface et une réduction de loyer de 22% (33K€/an)

9. Suite à l'audience du 8 décembre 2011 dans le litige opposant notre société à la société allemande Lauterbach, concernant la résiliation unilatérale et d'une façon brutale du contrat de distribution nous liant depuis 20 ans, le Tribunal de Commerce de Pontoise a tranché en notre faveur constatant que le préavis réalisé était insuffisant, et l'a fixé à deux ans. Il a, par conséquent, condamné la société LAUTERBACH à payer à LOGIC INSTRUMENT 2,9M€ à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice occasionné et en a ordonné l'exécution provisoire.

LAUTERBACH ayant interjeté appel, et par respect des règles de comptabilité, nous avons provisionné des charges exceptionnelles liées à la procédure d'appel. Ces provisions seront reprises et ajustées en fonction de la décision finale de la Cour d'Appel.

Evolution 2012

En 2012, nous entendons poursuivre notre politique d'élargissement de la gamme de produits, afin de consolider nos positions commerciales tant sur le marché civil que militaire.

Nous allons introduire sur le marché 2 nouvelles générations de notre Fieldbook :

- Fieldbook A2 : nouvelle Tablet PC durcie fonctionnant sous Windows 7, et
- Fieldbook D1 : nouvelle Tablet PC durcie fonctionnant sous Android ICS

Nous avons déjà reçu la notification d'avoir été choisi pour la fourniture de nos Ordinateurs TNEX15DC dans le cadre du programme C4I de l'armée des E.A.U. C'est avec ce contrat que nous comptons inaugurer l'activité de notre filiale à Dubaï.

La société a prévu d'assurer à Dubaï l'assemblage final des produits vendus dans la région et de fournir des prestations de support et d'installation associées à la vente des produits.

Nous tenons par ailleurs à souligner la situation géographique de Dubaï, qui permet de viser de nombreux marchés du Moyen-Orient, et un fort potentiel de développement commercial dans les secteurs militaire, industriel et pétrolier, mais aussi les SIG (systèmes d'information géographique) et la sécurité publique.

Logic Instrument réalise 51% de son chiffre d'affaires hors de France et s'est fixé comme objectif de renforcer ses parts de marché à l'international (Amérique du Sud et Etats-Unis entre autres).

V - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS :

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1, alinéa 1, du Code de commerce, issu de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 et de l'article D 441-4 issu du décret du 30 décembre 2008, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes doivent publier dans le rapport de gestion la décomposition par date d'échéance du solde de leurs dettes fournisseurs à la date de clôture de leurs deux derniers exercices sociaux.

Ces dispositions étant applicables pour les exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, nous vous communiquons, dans le tableau ci-après, les informations

requis pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, savoir :

Exercice 2011	De 1 à 30 jours avant échéance €	De 31 à 60 jours avant échéance €	De 61 à 90 jours avant échéance €	Au-delà de 91 jours avant échéance €	Non Echues €	Total €
Total de la dette fournisseur	226 130	18 048	357	37 788	869 216	1 151 540

Exercice 2010	De 1 à 30 jours avant échéance €	De 31 à 60 jours avant échéance €	De 61 à 90 jours avant échéance €	Au-delà de 91 jours avant échéance €	Non Echues €	Total €
Total de la dette fournisseur	129 166,-	3 306,-	24 548,-	144 991,-	966 207,-	1 261 606

VI - INFORMATIONS SUR L'EVOLUTION DU TITRE COTÉ EN BOURSE

Au cours de l'exercice 2011, le titre a baissé de 25,11 %. Sur la période, les volumes moyens ont été de 13224 titres par jour.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PRÉSENTATION DES COMPTES

VII - LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ :

Votre commissaire aux comptes a été convoqué à la réunion du conseil d'administration qui a arrêté les comptes annuels. Il a porté à notre connaissance les contrôles et vérifications auxquels il a procédé et nous a fait part de ses conclusions.

Vous trouverez dans son rapport général ses observations et conclusions sur la présentation des comptes qui vous sont soumis et dans son rapport spécial toutes informations sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Les comptes annuels qui vous sont présentés (bilan, compte de résultat et annexe) vous donneront une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de notre société à la clôture de l'exercice ainsi que du résultat dudit exercice.

Ces comptes ont été établis conformément aux dispositions du titre deuxième du livre premier du Code de Commerce, ainsi que vous le confirmera votre commissaire aux comptes.

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VIII - APPROBATION DES COMPTES :

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et qui présentent la synthèse des opérations de l'exercice ainsi que la situation de la société au 31 décembre 2011.

Vous aurez également à vous prononcer sur les conventions réglementées telles qu'elles sont relatées dans le rapport spécial qui vous est présenté par votre commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

IX - PROPOSITION D'AFFECTION DU RÉSULTAT :

Nous vous proposons d'affecter de la manière suivante,
Le bénéfice de l'exercice s'élevant à :

€ 843 347,17
=====

Il serait affecté en totalité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'aux termes de conventions en date du 30 mars 2002, Monsieur BAILLY, Monsieur GEBRAN et Monsieur ANDREETTI ont abandonné la totalité des créances qu'ils détenaient sur la société LOGIC INSTRUMENT, sous réserve de retour à meilleure fortune de cette dernière.

Le retour à meilleure fortune a été défini par la réalisation au cours des exercices clos à compter du 1^{er} avril 2002 d'un Résultat net, après impôts, positif.

Les conditions du retour à meilleure fortune n'étant pas réunies au cours de l'exercice 2011 aucun remboursement ne sera effectué.

Enfin, vous aurez à prendre acte de ce qu'il n'a pas été alloué de dividendes au cours des trois précédents exercices.

Votre conseil renonce à l'allocation de jetons de présence pour l'exercice en cours.

X - INFORMATIONS SUR LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous précisons que le capital social est ainsi réparti :

- Monsieur Michel BAILLY : 336 553 actions au nominatif, soit 14,65 % du capital (droit de vote double : 336 553)
- Monsieur Jacques GEBRAN : 307 180 actions au nominatif, soit 13,37 % du capital (droit de vote double : 307 180)
- Monsieur Michel ANDREETTI : 41 152 actions au nominatif, soit 1,79 % du capital (droit de vote double : 41 152)
- OTC INNOVATION 3 : 111 111 actions au nominatif, soit 4,84 % du capital, (droit de vote double : 111 111)
- OTC INNOVATION 4 : 222 222 actions au nominatif, soit 9,67 % du capital, (droit de vote double : 222 222)
- OTC DUO 1 : 192 514 actions au nominatif, soit 8,38 % du capital.

Par ailleurs, il est précisé que la société OTC Asset Management détient au total 716 332 actions au nominatif, soit 31,17 % du capital (droit de vote double : 333 333 et droit de vote simple : 382 999).

Enfin, nous vous précisons que les salariés actionnaires détiennent moins de 3 % du capital social.

XI - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX:

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux ainsi que la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social.

XII - INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au conseil d'administration et leur utilisation.

XIII - AUTRES PROPOSITIONS

Nous vous demanderons de bien vouloir consentir quitus de leur gestion à vos administrateurs pour cet exercice et au commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission.

Par ailleurs, nous vous proposerons de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Michel BAILLY et de Monsieur Jacques GEBRAN qui viennent à expiration au jour de la prochaine assemblée ainsi que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Nous vous remercions de votre présence à cette assemblée et nous vous prions d'adopter les différentes résolutions qui vont vous être soumises et dont le texte est déposé au siège social en annexe au présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE I

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur Michel BAILLY, Président du Conseil d'Administration

NEANT

Monsieur Jacques GEBRAN, Directeur Général

- Gérant de la S.C.I. TOURELLE 95 dont le siège social se trouve à MONTMORENCY (95160), rue Jean Moulin, n°16, immatriculée le 17 novembre 1995 au R.C.S. de PONTOISE sous le n° D 402 883 870.
- Gérant de la société LOGIC INSTRUMENT (Deutschland) Gmbh.
- Président de la société LOGIC INSTRUMENT, USA, INC.
- Gérant de la SCI EUROPE 2007, société civile immobilière au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 1 rue des Charpentiers à DOMONT (95330), immatriculée au R.C.S. de PONTOISE, sous le n° 500 532 569.

Monsieur Michel ANDREETTI, Administrateur

- Gérant de la S.C.I. MAYA dont le siège social se trouve 23, rue Villas Paradis 13006 MARSEILLE, immatriculée le 22 juillet 1999 au R.C.S. de MARSEILLE sous le n° D 423 818 962.

ANNEXE II

RÉMUNÉRATION TOTALE ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur Michel BAILLY, Président du Conseil d'Administration

Monsieur Michel BAILLY a perçu une rémunération totale brute de 118 887,- Euros au cours de l'exercice 2011 et il lui a été consenti un avantage en nature représentant un montant de 14 432,- Euros pour son véhicule et de 3 392 Euros pour son Assurance Vie.

Monsieur Jacques GEBRAN, Directeur Général

Monsieur Jacques GEBRAN a perçu une rémunération totale brute de 107 847,- Euros au cours de l'exercice 2011 et il lui a été consenti un avantage en nature représentant un montant total de 3 392 Euros pour son Assurance Vie.

Monsieur Michel ANDREETTI, Administrateur

NÉANT